



COMPTE-RENDU de la réunion de l'Assemblée Générale du Comité du S.D.E. du 12 février 2016

Le Comité du S.D.E. s'est réuni le 12 février 2016, à 18 h 00, dans les locaux du S.D.E.

Etaient présents :

Pour le Bureau : M. FORTASSIN (Président), Mmes BOIRIE, BOURDEU, CARRERE, CURBET, MENDES, POURTEAU, SOLLES et VERGES – MM. DABEZIES, DUTOUR, FOURCADE, FROSSARD, GUILHAS, LAFFONT, LUSSAN, MUR et PELIEU

et 237 autres délégués

(Absents excusés pour le Bureau : Mme DURRIEU, MM. ARMARY, BOUBEE, LAFFAILLE, PIRON et SEMPASTOUS)

Ordre du jour :

- Compte Administratif 2015,
- Affectation du résultat,
- Budget Unique 2016 et autorisations de programmes correspondantes,
- Informations diverses :
 - ✓ mise en place des compteurs LINKY,
 - ✓ infrastructures de recharge des véhicules électriques,
 - ✓ point d'avancement du CEP (conseiller en énergie partagé),
 - ✓ lancement d'un groupement de commande sur le gaz,
 - ✓ développement du bois-énergie en Hautes-Pyrénées,
 - ✓ journée « portes ouvertes » du SDE65,
- Questions diverses.

Le Président accueille les délégués et les félicite pour avoir bravé les mauvaises conditions climatiques (la pluie résonne sur la toiture).

Il salue la présence de Madame Giral, qu'il remercie pour l'aide apportée dans l'élaboration des comptes du SDE qui sont les points principaux d'un ordre du jour classique, et celle de Monsieur Bérardo, Directeur départemental d'ERDF.

Il propose à Monsieur Frossard, « l'argentier du SDE », de présenter le compte administratif.

Avant de commencer cette présentation, M. Frossard rappelle quelques points marquants des actions du SDE en 2015 : les nouvelles missions liées à la transition énergétique, le groupement d'achat d'électricité, la création du poste de conseiller en énergie partagé, les bornes électriques...

Il présente ensuite le compte administratif 2015 (*voir diaporama joint à ce compte-rendu*) et termine son exposé en demandant aux délégués s'ils ont des questions.

La salle demeurant silencieuse, il propose de passer au vote.

Aucun vote « contre », aucune abstention : le compte administratif 2015 est adopté à l'unanimité. Le Président remercie l'assemblée pour sa confiance et redonne la parole à M. Frossard.

Après lecture des chiffres par M. Frossard, le Président soumet au vote l'affectation du résultat.

Aucun vote « contre », aucune abstention, aucun refus de vote : l'affectation du résultat est votée à l'unanimité.

M. Frossard reprend son exposé et aborde les chiffres du budget 2016, budget stable qui ne suscite aucune question. Il indique que l'augmentation de la section de fonctionnement est conforme au DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) et tient compte du recrutement de 2 agents et de la hausse des cotisations votée lors de la précédente Assemblée Générale.

M. Fortassin demande aux délégués s'ils souhaitent procéder à un vote global, comme la loi l'autorise, ou s'ils exigent un vote par chapitre.

Les délégués optent pour le vote global et votent le Budget 2016 à l'unanimité.

Le Président remercie M. Frossard pour sa présentation « synthétique » et donne la parole à Monsieur Jean-François Saussé d'ERDF, chargé par M. Bérardo de faire un exposé sur le compteur Linky.

Les diapositives illustrant cet exposé sont jointes à ce compte-rendu et détaillent de façon précise tous les avantages de ce compteur. Il faudra 6 ans pour le déployer dans toute la France : début de la pose à Tarbes en septembre 2016.

M. Saussé insiste sur toutes les précautions prises par ERDF qui forme les entreprises sous-traitantes afin que l'installation se fasse dans des conditions optimales de sécurité. Il cite un chiffre : le compteur Linky est 300 000 fois moins émetteur d'ondes qu'un téléphone portable...

M. Fortassin propose aux délégués de faire remonter au SDE toutes les éventuelles questions qui demeureront après cet exposé : ERDF et le SDE sont prêts à organiser des réunions locales pour y répondre.

Il redonne la parole à M. Rouch qui demande à Jean-Luc Lavigne, en charge du dossier avec Serge Cieutat, de faire un point sur les infrastructures de recharge de véhicules électriques.

M. Lavigne rappelle les principales étapes de ce dossier qui va entrer dans sa phase concrète : les premières bornes vont être installées en 2016, d'abord à Tarbes, Lourdes et Bagnères et ensuite dans des lieux « pratiques » (parking de grandes surfaces, aéroport, lieux touristiques...). Les 100 bornes seront déployées d'ici la fin 2017. L'entreprise G2 Mobility a été retenue pour la fourniture des bornes accélérées isolées et l'entreprise Schneider pour les stations de recharge. Pour la pose des bornes, deux entreprises déjà titulaires de marchés SDE se sont regroupées et ont été retenues : ETPM et Cassagne.

C'est ensuite à Denis Maumus de faire un point sur la mise en place du conseil en énergie partagé: il a été embauché par le SDE en septembre 2015 et, depuis, 67 communes ont adhéré à ce nouveau service ou sont sur le point de le faire. Si les adhésions continuent à ce rythme, le deuxième conseiller en énergie devrait rapidement être recruté.

Maurice Dossat lui succède et informe les délégués que, dans la droite ligne de ce qui a été réalisé pour l'électricité, le SDE va lancer une consultation pour l'achat de gaz dans le cadre du groupement d'achat constitué en 2015 et que toutes les collectivités desservies en gaz naturel vont recevoir, d'ici quelques jours, un courrier du SDE.

M. Rouch reprend la parole pour faire un point sur le développement du bois-énergie dans le département. Des études vont être réalisées même si la pertinence de ce mode de chauffage semble moins évidente au moment où le prix du pétrole baisse de façon très significative. Les travaux ne seront réalisés que si les études démontrent qu'un équilibre financier est possible ; dans le cas contraire, le SDE ne s'engagera pas.

M. Fortassin remercie tous les intervenants et insiste sur le nouveau mode de fonctionnement du SDE qui n'est plus du tout un « vase clos ». Le SDE a l'ambition d'être ouvert au maximum à toutes les questions en rapport avec l'énergie. Le bois-énergie retrouvera des couleurs lorsque les prix du pétrole remonteront mais c'est le rôle du SDE de veiller à l'équilibre des projets.

Afin que les communes puissent être bien informées de tout ce que le SDE est susceptible de réaliser, une journée « portes ouvertes » sera organisée le 8 avril pendant laquelle les représentants des collectivités pourront approfondir les sujets dans le cadre d'ateliers de travail. Pour que cette journée ait également un caractère convivial, le SDE a décidé de convier tous les délégués à un match de rugby (Tarbes-Lyon). Ce sera l'occasion d'être solidaires avec notre département et avec un club qui connaît des difficultés car « jouer au rugby est dispensateur d'énergie... ».

Avant de passer la parole à M. Pélieu, M. Fortassin informe les délégués que le SDE va céder aux communes intéressées l'ancien mobilier (tables et fauteuils de la salle de réunion) qui vient d'être remplacé après plus de 30 ans de « loyaux services » et qu'une nacelle (visible sur le parking) est mise en vente au prix de 20 000 €. Les personnes intéressées doivent se faire connaître...

M. Pélieu constate une nouvelle fois combien il doit être agréable de diriger une structure dans laquelle les recettes ne baissent pas et où l'on constate le dynamisme d'une équipe bien dirigée. L'énergie-bois demande à être traitée avec précaution mais d'autres énergies (l'hydrogène, l'hydraulique, le numérique, la méthanisation...) pourront être portées par le SDE. Le monde est en perpétuelle évolution et le département sera aux côtés du SDE si ce dernier élargit ses compétences. L'avenir est à la mutualisation : le SDE a rejoint le Département et le SDIS pour l'achat des pneus. Cela rentre dans le cadre d'une politique d'économies qui essaie de réduire au maximum les frais de fonctionnement pour continuer à aider les petites communes à réaliser leurs travaux : ce que le Département fait quotidiennement. L'an dernier, il y avait déjà eu l'achat groupé d'électricité. La journée « portes ouvertes » du 8 avril sera l'occasion d'évoquer les futures hypothèses de travail entre nos deux grandes structures départementales, sans oublier l'ADAC qui est un formidable outil au service de plus de 350 communes.

M. Fortassin reprend la parole : il remercie le Bureau, le Directeur et les équipes du SDE et invite tous les présents à partager « un moment de convivialité ».

*Fin de la réunion à 19 h 15 mn.-
PJ : diaporamas.*